

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

ACCESSIBILITÉ À UNE SANCTION QUALIFIANTE



HÉLÈNE DE CHAMBERET
Conseillère pédagogique
Cégep de Sainte-Foy



CHRISTIAN MORIN
Conseiller pédagogique
Cégep de Sainte-Foy

Sophie travaille depuis plusieurs années comme agente de bureau dans un hôpital. Elle avait été engagée sur la base d'habiletés développées au secondaire, qui suffisaient à l'époque pour accomplir les tâches qui lui étaient confiées. Les choses ont bien changé depuis. Sophie a eu l'occasion de participer à plusieurs formations ponctuelles et elle a su, au cours des ans, mobiliser des ressources personnelles pour se perfectionner. Pourtant, elle n'a pas de diplôme de niveau collégial, ce qui l'empêche d'obtenir des promotions ou de postuler pour de nouveaux emplois. Les cégeps ont quelque chose à proposer à Sophie pour lui permettre d'améliorer sa situation : la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

La RAC offre aux personnes ayant acquis des compétences d'obtenir un diplôme sans suivre une formation difficilement conciliable avec leurs engagements familiaux ou professionnels. Cet article présente l'essentiel du fonctionnement de la RAC¹ telle qu'elle est développée et mise en œuvre dans les collèges, processus qui repose sur le principe selon lequel une personne n'a pas à suivre une formation pour ce qu'elle sait déjà. C'est une approche centrée sur la personne dans toutes ses dimensions. La RAC valorise l'autodidaxie et les expériences de vie en permettant aux individus de faire reconnaître officiellement leurs compétences. Par conséquent, ce processus répond à des enjeux d'équité sociale. Il mise sur l'accessibilité et sur la persévérance en s'adaptant aux besoins de chacun, et non l'inverse. Cette souplesse ne néglige en rien la rigueur sans laquelle les collèges ne pourraient garantir la valeur des diplômes émis. À ce jour, des milliers de personnes au Québec ont eu accès à une sanction collégiale qualifiante grâce à la RAC, parmi lesquelles on compte de nombreux immigrants. Elle constitue pour ces derniers une voie intéressante afin d'obtenir un diplôme québécois et facilite ainsi l'accès au marché du travail.



Depuis un certain nombre d'années, la plupart des collèges offrent la possibilité d'entreprendre une démarche de RAC pour certains de leurs programmes et cette offre, qui se trouve généralement placée sous la responsabilité des directions ou des services de formation continue, ne cesse de se développer. En effet, plus d'une centaine de programmes techniques — les mêmes diplômes d'études collégiales (DEC)

ou attestations d'études collégiales (AEC) que ceux pouvant être décernés à l'issue d'un cheminement scolaire en classe — sont déjà disponibles en RAC. L'instrumentation pour d'autres programmes est en cours de développement dans plusieurs établissements collégiaux.

Le candidat qui désire s'engager dans un tel processus fait une demande d'admission dans un cégep², comme pour n'importe quel programme. Dans ce contexte, la personne doit constituer son dossier de candidature. Outre les habituels documents administratifs relatifs à l'admission, qui feront l'objet d'une analyse, le dossier de candidature doit comprendre une autoévaluation. Pour procéder à celle-ci, le candidat dispose de fiches descriptives, à partir desquelles il cerne les éléments essentiels des compétences qui seront évaluées, vérifie s'il les maîtrise et se prépare à une entrevue de validation.

Au cours de cette entrevue, des spécialistes du domaine interrogent le candidat; ils déterminent si les compétences acquises correspondent à celles qui figurent au programme et ils estiment approximativement si le degré de maîtrise est conforme aux standards. Si tel est le cas, les spécialistes de contenu émettent un avis favorable pour la poursuite du processus de RAC. Dès lors, le candidat est évalué pour chacune des compétences du programme. Les modalités d'évaluation, communément appelées « conditions de reconnaissance », peuvent prendre la forme d'examen en établissement scolaire, de productions personnelles, de séances d'observation effectuées sur le lieu de travail, de portfolios, d'entretiens, d'enregistrement de tâches sur vidéo, etc. À chaque condition de reconnaissance correspond une fiche qui sera utilisée par le spécialiste du domaine chargé de l'évaluation pour consigner les résultats. Ce document permet à celui-ci de poser un jugement équitable en fonction de critères clairement définis et d'informer le candidat de l'écart existant entre ses acquis et le niveau de performance visé. Si le candidat atteint le seuil attendu pour tous les éléments de compétence, il se voit octroyer le diplôme pour lequel il a fait une demande. S'il n'a su démontrer sa compétence que partiellement, le cégep lui prescrit de procéder à un perfectionnement grâce à un plan de formation manquante. De nombreux scénarios

¹ On trouvera d'autres renseignements au sujet de la RAC sur le site Web [www.reconnaissancedesacquis.ca].

² Généralement par l'intermédiaire d'un service régional d'admission.



peuvent être proposés au candidat dans le but qu'il achève le développement de ses compétences. Il s'agit le plus souvent d'assister à des ateliers dans un établissement scolaire, de tenir un journal de bord d'apprentissage dans l'environnement de travail ou encore de bénéficier de l'encadrement téléphonique d'un spécialiste qui aurait préalablement recommandé au candidat des lectures et des exercices pratiques.

Il est intéressant de mentionner que chaque candidat est accompagné individuellement par un spécialiste de contenu ou par un conseiller pédagogique tout au long du processus. Sans ce soutien et cette proximité, celui qui ne s'est pas frotté à des exigences scolaires depuis plusieurs années pourrait se laisser décourager par une telle démarche.



Pour les collèges, la mise en place de la RAC a nécessité des développements considérables concernant l'instrumentation et l'administration. Il faut relever le défi de concilier souplesse et rigueur. La souplesse permet de tenir compte de la diversité des expériences et des contraintes organisationnelles de chaque candidat tandis que la rigueur est nécessaire pour assurer la crédibilité des diplômes émis ainsi que le respect de l'équité.

La RAC valorise l'autodidaxie et les expériences de vie en permettant aux individus de faire reconnaître officiellement leurs compétences.

Donc, pour chaque programme, l'instrumentation est à développer, tant au niveau local que ministériel. Dans ce dernier cas, elle est disponible dans tout le réseau et financée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST). L'instrumentation relative à la RAC a pour particularité de ne pas répondre à une logique de développement de compétences, comme c'est le cas dans un milieu scolaire régulier, mais de s'inscrire dans un contexte de mobilisation des savoirs, pour démontrer les acquis. Ainsi, seuls les cœurs de compétence sont considérés et articulés de manière à favoriser l'intégration et l'inclusion de compétences. Le cœur d'une compétence correspond de manière générale aux éléments essentiels représentatifs de la fonction de travail. Conformément au «Cadre général» et au «Cadre technique» publiés par le Ministère (MELS, 2005), les évaluations sont adaptées à la nature expérientielle des apprentissages. Comme cela se pose dans les cheminements scolaires réguliers, le défi de l'équivalence de l'évaluation d'un collègue à un autre demeure.

Parallèlement, les cégeps doivent administrer les dossiers de tous ces candidats de façon efficiente. En effet, contrairement aux étudiants qui suivent des cours dans un programme, un candidat à la RAC peut amorcer son processus en tout temps et rythmer son cheminement en fonction des disponibilités que lui laisse sa vie personnelle et professionnelle. Plusieurs cégeps offrent aussi la possibilité de compléter l'ensemble des étapes à distance.

Les nombreux défis se présentant aux collèges et l'important enjeu social de formation et de qualification lié à la RAC ont conduit le Ministère à désigner quatre cégeps pour faire de chacun un CERAC (centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences). Le Collège régional Champlain, le Cégep Marie-Victorin et les cégeps de Drummondville et de Sainte-Foy ont ainsi pour mission de soutenir les autres collèges en ce qui a trait à la consolidation de la RAC. Tout en favorisant le développement d'une action concertée, le mandat de ces quatre établissements est :

- d'accroître l'offre de service en reconnaissance des acquis et des compétences dans l'ensemble du Québec;
- d'améliorer la qualité des services offerts en reconnaissance des acquis et des compétences;
- de contribuer au développement de la reconnaissance des acquis et des compétences.



Dans de telles conditions, nul doute que les services de RAC continueront à évoluer et que leur déploiement s'effectuera à la grandeur de la province. La RAC constitue un excellent moyen de décerner de façon formelle une sanction qualifiante. Or, la diplomation des adultes répond à des enjeux sociaux majeurs. Non seulement favorise-t-elle l'intégration professionnelle, luttant ainsi contre la pauvreté et l'exclusion, mais elle agit également sur l'identité des individus, sur leur estime d'eux-mêmes, sur leur engagement civique, leur rôle de parent, etc., le tout ayant d'heureuses conséquences sur les générations futures. On comprend alors pourquoi, depuis 2002, le gouvernement a fait de la RAC un axe d'intervention prioritaire au Québec³, et pourquoi il a mandaté les CERAC pour harmoniser et développer l'offre de reconnaissance des acquis et des compétences. ●

³ À ce sujet, voir la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue* produite par le ministère de l'Éducation en 2002 [www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/SR_politique_gouv_education_adultes.pdf].



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue*, Québec, 2002 [www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/SR_politique_gouv_education_adultes.pdf].

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle et technique. Cadre général – Cadre technique*, Québec, 2005 [www.reconnaissancesdesacquis.ca/documents/download/publication/17-9817-cadre-rac-05_v_10-12.pdf].

Hélène DE CHAMBERET est conseillère pédagogique au Cégep de Sainte-Foy. Titulaire d'une maîtrise et d'un baccalauréat en communication sociale, elle est aussi détentrice d'un baccalauréat en sciences de l'éducation. Elle cumule une douzaine d'années d'expérience en pédagogie, dont cinq durant lesquelles elle s'est notamment consacrée à la RAC. Elle porte un intérêt tout particulier à l'enjeu social que représente la diplomation des adultes.

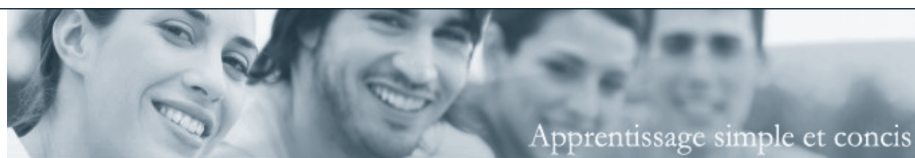
hdechamberet@cegep-ste-foy.qc.ca

Christian MORIN a été professeur de français pendant 14 ans au Cégep de Sainte-Foy. En 2001, il devient conseiller pédagogique au même collège. Principalement associé au dossier de la réussite depuis lors, il a également soutenu des élaborations et des évaluations de programme. Pour la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, il a participé à des comités de visite dans le cadre d'opérations d'évaluation de programme et a aussi siégé au comité consultatif pour l'évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages. Il est membre du comité de rédaction de *Pédagogie collégiale* depuis 2004.

christian.morin@cegep-ste-foy.qc.ca



Logitell



Apprentissage simple et concis

Les Éditions Logitell publient plusieurs manuels de pédagogie spécialisée pour apprendre la suite de Microsoft.

- Access
- Outlook
- Windows 7
- Excel
- PowerPoint
- Windows 8
- Office
- Word
- Tableaux et graphiques avec Excel
- Autres
- L'essentiel du français
- Traduction de correspondance

Manuels d'apprentissage complets, conviviaux et simples d'utilisation



- Versions de Microsoft **2007, 2010 et 2013**
- Matériel d'examen et exercices supplémentaires de synthèse
- Exercices téléchargeables sur notre site Web
- Création de manuels sur mesure

Visitez notre site Web
www.logitell.com